

L'INVITÉ

Robespierre



Député
d'Artois,
l'Incorruptible :

**«*Sans
la justice
la liberté
n'est qu'un
vain mot*»**

(Page 2)

La liberté n'est qu'un vain mot

Les Académiciens se disent «Immortels».

Presque tous pourtant disparaissent à jamais dans les ténèbres de l'oubli.

Seuls les véritables grands hommes demeurent pour toujours vivants parmi nous.

Maximilien Robespierre est de ceux-là, tellement présent qu'il suscite encore les passions. Nous sommes allés à sa rencontre, à l'occasion du 14 juillet et en avons rapporté cet interview (1).

«L'Hebdomadaire» : A Arras, vous rédigez le cahier de doléances de la plus pauvre des corporations : les savetiers. A l'Assemblée, au club des Jacobins, vous vous ferez toujours le porte-parole du petit peuple. Et pourtant vous refusez le titre de «Défenseur du Peuple». Votre immense popularité montre pourtant que l'on vous considérait comme tel.

Maximilien Robespierre : Je ne suis point le défenseur du peuple : jamais je n'ai prétendu à ce titre fastueux ; je suis du peuple, je n'ai jamais été que cela, je ne veux être que cela ; je méprise uniquement à la prétention d'être quelque chose de plus...

Il n'y a rien d'aussi juste ni d'aussi bon que le peuple toutes les fois qu'il n'est point irrité par les excès de l'oppression.

Le vrai moyen de témoigner son respect pour le peuple... c'est de le prémunir contre ses propres défauts. «Le peuple, disait Rousseau, veut toujours le bien mais ne le voit pas toujours».

«L'H.» : Déjà en avril 1789, lors de l'élection des députés du Tiers État, vous vous êtes opposé aux prétentions des Bourgeois les plus riches de la ville d'Arras. Député à la Constituante puis à la Convention vous avez combattu, avec la même détermination, les possesseurs de grandes

fortunes que les privilégiés de l'Ancien Régime. Pourquoi ?

M.R. : Est-ce pour retomber sur le joug de l'aristocratie des riches, la plus insupportable de toutes, que le peuple a brisé le joug de l'aristocratie féodale ?... Les riches prétendent à tout, ils veulent tout envahir et tout dominer... ils sont les fléaux du peuple. Les lois étant faites pour protéger les plus faibles n'est-il pas injuste que ce sont les hommes les plus riches qui aient le plus d'influence sur les lois ?

Les grandes richesses corrompent ceux qui les possèdent et ceux qui les envient.

«L'H.» : A la Constituante vous avez plaidé contre la peine de mort avec des arguments d'une rare modernité. Pourquoi alors avoir réclamé la mort du roi Louis XVI ?

M.R. : J'abhorre la peine de mort... elle est un crime, un «assassinat solennel». J'en ai demandé l'abolition. Vous l'avez refusée et vous demandez une exception à la peine de mort pour celui-là seul qui peut la légitimer. Je prononce à regret cette fatale vérité... mais Louis doit mourir,

«L'H.» : Pourquoi avoir mobilisé tout un peuple et conduit les armées révolutionnaires à la victoire alors que vous étiez, presque seul, opposé à la guerre ?

M.R. : La guerre est bonne pour les ambitieux... les agioteurs... les ministres dont elle couvre les opérations d'une voile épaisse. Bonne pour le pouvoir exécutif dont elle augmente l'autorité... Pendant la guerre, le peuple oublie ses droits...

Mais puisque la guerre est commencée, il ne nous reste plus qu'à la faire tourner

au profit de la Révolution... Et mettez-vous en garde contre la gloire même de vos généraux.

«L'H.» : Répugnant à la violence et abattu par ceux dont vous condamniez les excès on vous accuse pourtant d'avoir été impitoyable. Car la Terreur...

M.R. : La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible... On conduit le peuple par la raison et les ennemis du peuple par la terreur. Punir les oppresseurs du peuple, c'est clémence ; leur pardonner, c'est barbarie...

Malheur à celui qui oserait diriger vers le peuple la terreur qui ne doit approcher que ses ennemis...

«L'H.» : Alors que dans les années terribles de 1793-94 vous avez sauvé la République et la Patrie assiégée, les républiques successives ont refusé de vous rendre justice. N'est-ce pas surtout à cause de vos idées jugées trop «avancées» comme celle de vouloir «limiter le droit de propriété» ?

M.R. : Le droit de propriété est borné, comme tous les autres, par l'obligation de respecter les droits d'autrui. Il ne peut préjudicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la propriété de nos semblables.

Nul n'a le droit d'entasser des monceaux de blé à côté de son voisin qui meurt de faim. Il n'est pas vrai que la propriété puisse jamais être en opposition avec la subsistance des hommes.

«L'H.» : Voilà en effet des principes «dangereux» pour ceux qui, à la tête de fortunes

immenses, spéculent sans limites, répandent le chômage et acculent à la famine des peuples entiers. Pensez-vous que les souffrances d'un peuple justifient qu'il se révolte ?

M.R. : Les peuples ne jugent pas comme les cours judiciaires ; ils ne rendent point de sentences ; ils lancent la foudre...

C'est quand on foule aux pieds la bonne foi et la pudeur que le peuple doit s'insurger...

La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme et du citoyen.

Quand le gouvernement opprime le peuple, l'insurrection du peuple entier et de chaque portion du peuple est le plus saint des devoirs... Le peuple est méprisé dès qu'il ne se fait plus craindre ; il est vaincu dès qu'il pardonne à ses ennemis avant de les avoir entièrement domptés.

«L'H.» : Vous avez mesuré très tôt la portée universelle de la Révolution Française. Puis dans les derniers mois de votre combat, vous avez pressenti les malheurs qu'allait connaître le peuple «durant un siècle». Le XIXème fut en effet impitoyable pour le monde ouvrier. Aujourd'hui 14 juillet 1993 lequel de vos messages aimeriez vous rappeler ?

M.R. : «Le monde a changé. Il doit changer encore».

Entretien réalisé par
Christian Lescureux

(1) Toutes les réponses de Robespierre sont d'authentiques extraits de ses écrits et discours.

Maximilien Robespierre

Né à Arras le 6 mai 1758.

Orphelin très jeune. Brillantes études à Paris grâce à une bourse.

Avocat et juge à Arras dès 1781. Fervent admirateur de Jean-Jacques Rousseau.

Député du Tiers État d'Artois en 1789, devient vite le Révolutionnaire le plus populaire par ses luttes intransigeantes «pour que la Révolution profite à tous».

Ami des Sans-Culottes il rayonne sur toute la France grâce au club des Jacobins.

Il combat les excès, et notamment les persécutions religieuses qui minent la Révolution.

Appelé au Comité de Salut Public en juillet 1793 pour sauver la Patrie en danger, il trouvera dans le peuple l'énergie suprême qui vaincra les ennemis intérieurs et extérieurs.

La République sauvée, la riche Bourgeoisie, avide de conquêtes, complotera la mise à mort de l'Incorruptible, et la fin des conquêtes sociales de la Révolution.

Il sera exécuté, sans jugement, avec ses compagnons, le 28 juillet 1794, à l'âge de 36 ans, Robespierre, poursuivi par la haine et la calomnie deux siècles durant, n'en est pas moins, en France et dans le monde entier, la figure emblématique de la Révolution Française.